

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25/03/2026
DE CAUSES COMMUNES 11

Étaient présents : **Aurélie JACOB et Michaël DIF du CA, Florence THOLLY, Philippe BRUNEL et Thomas GALLAND du Comité Éthique et Technique, Manu Viger, membre active.**

Ordre du jour :

- 1-Élection au poste de présidence de l'association ;
- 2-Organisation des présentations de CC11 et du projet de concentrateur dans les communes de la HVA.
- 3-Point dossier Leader ;
- 4-Choix du type de film documentaire que nous voudrions faire réaliser sur le projet concentrateur ;
- 5-Le terrain de Luc : Essayer de l'acheter ou signer un bail à construction avec la municipalité ?
- 6-Divers : Arrondi militant, prise de parts à la Maison Paysanne, ...

1-Le poste de président étant à renouveler, seul Michaël Dif est candidat. Il est reconduit dans cette fonction à l'unanimité.

2-Suite à la décision en AG d'organiser des présentations régulières du projet de concentrateur et de CC11, une liste de communes de la Haute-Vallée est établie : Val du Faby, Cassaigne, Campagne sur Aude, Quillan, Granes, Couiza, Espéraza, Serres et Alet les Bains pour cette année. À chaque fois, un.e membre de l'asso aidera Michaël à organiser l'événement et sera présent.e le jour J. On décide aussi d'organiser une projection ciné par an, avec débat. Manu est partante pour l'organiser. Et à la Foire Bio de Couiza, on demandera à être à côté de l'association « Naturellement Chouette ». Florence y étant, elle pourra ainsi tenir aussi notre stand.

3-Michaël va demander des devis nécessaire pour le dossier Leader (2 différents à chaque fois) pour tous les postes de fabrication du bâtiment ERP (boutique + salle polyvalente) : terrassement, fondations, structure bois et couverture, électricité, huisseries. Thomas et Flo pourront aider à monter le dossier.

4-Il est décidé de faire faire un documentaire pédagogique de 20-25', qui sera présenté aux visiteurs du site à chaque fois. Jacob Redman et Sandra Ducasse sont les deux réalisateurs du coin qui sont pressentis. Thomas va contacter Sandra et Michaël Jacob pour savoir si le projet les intéresse et s'ils seraient disponibles dans les délais qui seraient les nôtres.

Il est aussi décidé de faire savoir dans le milieu de la réalisation que nous serions ouverts à la réalisation d'un documentaire long métrage (52' ou 1h30) sur le projet et sur l'histoire du solaire concentré. Mais nous n'aurons ni le temps ni l'argent pour le porter nous-mêmes. Il faudra que ce soit le projet perso d'un.e réalisat.rice.eur, pour lequel bien sûr nous nous rendrons disponibles autant que possible.

5-Il est décidé de ne pas chercher à acheter le terrain que la mairie de Luc met à notre disposition mais de signer un bail à construction avec la mairie. Cela implique qu'à la fin du bail (qui peut être de 99 ans), les bâtiments et le concentrateur appartiendront à la mairie. Cette option nous semble juste car le projet aura été en grande partie financé avec des fonds publics et de plus, c'est un projet d'intérêt général. Sa gestion finale par une structure publique nous semble parfaitement appropriée.

Quelques précisions seront à obtenir du notaire sur la notion de propriété pendant le bail. Michaël soumettra un brouillon de mail en ce sens aux membres de l'asso avant de l'envoyer au notaire.

6-Il est décidé à l'unanimité que CC11 devienne membre de la Maison Paysanne et prenne donc 5 parts de capital dans la Scic (5 x 50€). C'est le minimum.

La question de l'arrondi militant est également abordée. Le système mis en place par l'entreprise MicroDon n'est pas adapté à notre cas, mais Michaël va contacter Biocoop (qui a un système interne d'arrondi militant), pour voir si nous pourrions en être bénéficiaires.

Le CA,

Aurélie Jacob (trésorière)

Michaël Dif (président).